

# Ils se battent pour les migrants

## POLÉMIQUE

Les maires de cinq communes d'accueil veulent empêcher l'expulsion de 12 migrants

JEAN-CHRISTOPHE WASNER  
jc.wasner@sudouest.fr

« Nous sommes lâchés par l'État. » Régine Povéda, maire de Meilhan-sur-Garonne, a exprimé mardi soir sa colère, lors d'une conférence de presse organisée conjointement avec ses homologues de Sainte-Bazaille, Le Mas-d'Agenais, Lévigac-de-Guyenne et Aiguillon (ce dernier étant absent). Les quatre élus dénoncent la situation à laquelle ils sont confrontés sur la question très polémique de l'accueil des migrants : 12 d'entre eux, accueillis dans ces cinq communes lot-et-garonnaises, sont en effet assignés à résidence et menacés d'expulsion. « Une aberration », estime Gilles Lagauzère, le maire de Sainte-Bazaille.

Quelle est concrètement la situation ? Ces 12 jeunes migrants, pour lesquels les élus montent au créneau, sont sous le coup de la procédure dite de Dublin III (lire ci-contre) et ne peuvent demander l'asile en

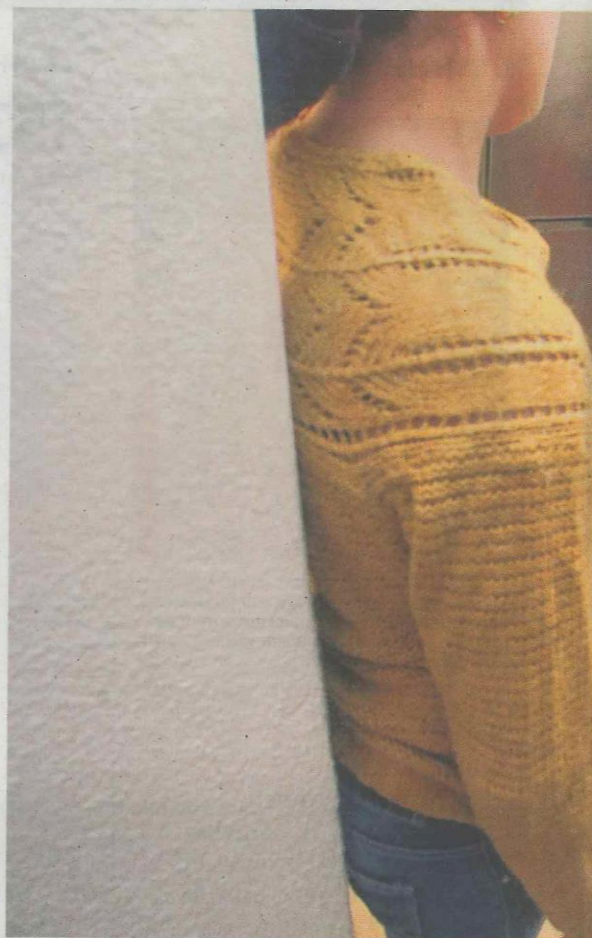
France. Leur seul tort est d'avoir

« Si notre rôle, c'est servir d'hôtel en attendant l'expulsion, ça ne sert à rien »

posé le pied sur le sol européen dans un autre pays. Par le truchement de cette procédure, c'est tout un travail d'intégration mené localement par associations et habitants qui est foulé aux pieds, enragent les cinq maires.

### « Deux poids, deux mesures »

« À l'automne dernier, rappelle Gilles Lagauzère, l'État nous a demandé de participer à l'accueil des migrants. Cela n'a pas été simple, mais avec de la volonté et de la conviction, nous y sommes arrivés. Nous sommes allés au bout des choses : non seulement nous les avons accueillis, mais nous les avons intégrés à la population. Ce



la s'est bien déroulé. Et maintenant, nous apprenons que leurs dossiers ne peuvent être instruits en France à cause de Dublin III ? Va-t-on dire aux gens qui se sont impliqués que cela n'a servi à rien ? On est en train de casser quelque chose qui fonctionne. Quand le gouvernement nous a demandés de l'aide, c'était une situation exceptionnelle. Il faut maintenant des mesures exceptionnelles ! »

Les maires dénoncent également le caractère ubuesque de la situation. « Les migrants de la Jungle de Calais ont été "dédublinisés" [c'est-à-dire sortis de la procédure Dublin III, NDLR], c'était une promesse de Bernard Cazeneuve, rappelle Francis Duthil, le maire du Mas-d'Agenais. Nous pensions que ce serait la même chose pour ceux qui arriveraient chez nous. Or, ce n'est pas le cas. Pour-

quoi ? Il y a deux poids, deux mesures. Qu'on lève les ambiguïtés et qu'on clarifie les situations ! »

### « On les envoie à la mort »

Francis Duthil, avec sa double casquette de maire accueillant des migrants et président de Solincité, qui prend en charge les migrants dans leurs démarches administratives, s'est d'ailleurs retrouvé dans une situation ambiguë mardi. « Un migrant de Lévigac a reçu une convocation à la préfecture en vue de sa réadmission [renvoi vers le pays de l'UE où il est arrivé en premier, NDLR]. Solincité lui a remis en mains propres. Mais nous n'avons pas souhaité le conduire à Agen : notre rôle, c'est d'accompagner les migrants dans leurs démarches, pas d'aider à les expulser. » Et les élus de rappeler les situa-

Les cinq maires dénoncent l'utilisation de la procédure Dublin III par la préfecture de Lot-et-Garonne. ILLUSTRATION THIERRY-DANIEL VIDAL

tions extrêmes de ces migrants. « Chez moi, raconte Régine Povéda, il y a deux Afghans. L'un d'eux a vu ses parents se faire tuer par les Talibans. Depuis qu'il est arrivé, il a appris que sa sœur s'était fait égorgée. Et maintenant, il faudrait les renvoyer en Hongrie parce que c'est le premier pays de l'UE dans lequel ils sont arrivés ? Mais on les envoie à la mort ! »

Le collectif des cinq maires a envoyé un courrier aux cinq parlementaires lot-et-garonnais le 22 juin dernier, auquel seul le sénateur socialiste, Pierre Camani, a donné suite. Quant à la missive adressée au préfet de Lot-et-Garonne début juin, la réponse fournie (lire ci-dessous) ne laisse entrevoir aucune avancée. « Je

me sens trahi, s'emporte Jean-Paul Berry, maire de Lévigac-de-Guyenne. Je ne supporte pas les non-dits de la préfecture : ils étaient bien contents de nous trouver pour les accueillir, mais nous ne sommes pas considérés comme des partenaires. Nous avons tout fait pour que cela réussisse, et on s'achemine vers un échec qui n'est pas de notre fait. »

Une entrée en résistance assumée : « Nous ne demandons pas à ce qu'il reste en Lot-et-Garonne, explique Régine Povéda. Mais nous n'accueillerons plus de migrants s'ils n'ont pas la possibilité de rester en France. Si notre rôle, c'est servir d'hôtel en attendant qu'ils soient expulsés, ça ne sert à rien. »